

plus directement intéressés : il se borne dans la bonne administration des terres qui sont votre partage et que vous devez tâcher d'améliorer dans la mesure de vos forces et de vos moyens; vos moyens sont limités, je le sais, et votre travail assidu y suppléera. Soyez de bons cultivateurs, et par votre courage, par votre économie, par la modestie de vos dépenses de luxe, par le soin de produire ce qui se vend le mieux, vous trouverez l'aisance. Avec ces qualités, soyez persuadés que s'il vous arrivait malheur dans vos récoltes, vous trouveriez un appui empressé dans la société de colonisation. Si vous mettez de la bonne volonté dans le défrichement de la forêt, dans la culture de vos terres, vous serez aidés, n'en doutez pas, par la société de colonisation, dans le cas de besoin.

Le Gouvernement Provincial, dit encore le Révd Père Lacasse, contribuera aussi pour un tiers du montant souscrit par la Société de colonisation, et il fera tout en son pouvoir pour vous aider, quoique les demandes qui lui sont faites soient nombreuses; car il y a trente cinq comtés qui ont plus ou moins besoin d'appui, pour la confection des chemins. Il serait téméraire pour moi de vous dire qu'il vous fera une large part des octrois qu'il pourra disposer dans ce but, car je ne voudrais pas vous promettre plus de beurre que de pain. Mais le rapport favorable que j'aurai à lui faire de vos bonnes dispositions, et de la bonne qualité de vos terres, ne vous sera pas nuisible. En attendant, mes braves colons, soyez certains que le Gouvernement veut bien vous aider, mais il ne le fera jamais aussi efficacement que si vous-mêmes y prenez une grande part; il ne faut pas s'attendre qu'il entreprendra tout seul la tâche d'ouvrir vos terres, pour vous permettre de les cultiver avec avantage et profit pour vous-mêmes et vos familles; il faut aussi que vous y mettiez la main et donniez un bon coup d'épaupe.

Après le mot pour rire que le Révd Père Lacasse ne manque pas d'introduire dans ses causeries familières avec les colons qui ont le bonheur de recevoir sa visite, et avoir répondu à plusieurs questions qui lui furent faites par les colons, tous se séparèrent contents d'avoir passé une si agréable soirée.

Cette visite du Révd Père Lacasse leur a procuré un bien sensible plaisir, et nul doute qu'ils poursuivront leur œuvre de défrichement avec encore plus de courage et de vigueur. Les paroles d'encouragement, les bons conseils qui leur ont été donnés par ce dévoué missionnaire, produiront sans doute d'honnêtes résultats, car ils ont été recueillis par des cœurs généreux qui ont fait preuve d'un grand dévouement dans la noble tâche qu'ils se sont imposée depuis qu'ils sont établis dans ce canton.

Les colons qui sont actuellement à Pohénégamook doivent leur établissement sur les terres de ce township, à la société de colonisation du comté de Kamouraska qui a fait de nobles efforts pour en activer le défrichement. Cette société accordait du secours aux colons établis sur ces terres, à raison de tant par année, pour chaque arpent de terre défriché, soit en argent, en chéquons et grains de semence. Malheureusement cette société de colonisation ne s'est pas maintenue, et nécessairement le défrichement des terres dans cet endroit a été plus lent; les moins courageux, ceux qui croyaient ne pas pouvoir suffire à la

tâche sans avoir besoin l'appui du dehors, ont quitté leurs lots, et il n'y a que les plus braves d'entre ces pionniers qui, confiants dans leurs forces, sont demeurés sur la brèche pour y poursuivre le défrichement et former une nouvelle paroisse sous le vocable de St. Eleuthère.

Ces derniers colons, presque sans appui, ont eu à subir plusieurs échecs, par le manque dans leur récolte causé le plus souvent par les gelées, quoiqu'elles soient moins fréquentes, à mesure que le défrichement se fait. Et encore, dans l'automne de 1879, alors qu'ils comptaient sur une abondante moisson, la gelée est venu la leur enlever. Grâce cependant à un octroi de \$500 accordé par le Gouvernement, pour le prolongement du chemin Pohénégamook et quelques chemins à faire dans le township Chabot, ils ont pu au moins se procurer du grain pour la semence au printemps dernier. Ils ont obtenu à l'avance \$250 sur cet octroi, qu'ils ont employé à l'achat de grains, promettant de rembourser cette somme par leur travail sur les chemins à faire sous le contrôle du Gouvernement et dirigés par M. le Notaire Alexandre Gagnon.

Par ce moyen, cinquante six colons ont pu semer et qui l'auraient pas fait sans ce secours opportun. Tout en ayant exécuté les travaux de route exigés par le Gouvernement, et même au delà, chemins qui leur étaient indispensables, ces bons colons ont l'avantage, cet automne, d'être en possession d'une abondante moisson en blé, orge, pois et patates.

M. Gagnon n'a eu qu'à se féliciter de la conduite et de l'assiduité au travail de ces courageux colons, qui avaient accepté du grain de semence jusqu'au montant de \$250 à la condition mentionnée plus haut, la balance en argent leur ayant été payée en septembre dernier.

Voici la somme de travail qui a été fait avec l'octroi de \$500 : Sur le prolongement de la route St. Alexandre ayant 20 pieds français en largeur, 22 arpents ont été arrondis et 3 arpents nivelés. Deux ponts d'une grande solidité ont été faits; l'un ayant 8 pieds de pavé, et l'autre 16 pieds de pavé. Sur le chemin Taché, ayant aussi 20 pieds français de largeur, 23 arpents ont été nivelés. Sur cette distance de chemin nivelé, 2 arpents étaient en souches, 9 arpents en bois debout, 12 arpents en souches et abatis. Entre les 6e et 7e rangs dans le township Chabot, il a été fait plus de 20 arpents avec un bon roulage de douze pieds; dans cette partie de chemin, 13 arpents y étaient en souches, 2 arpents en bois debout, 8 arpents en abatis et 2 arpents en souches. Pour ceux qui s'y consacrent en fait de travaux de routes, on avouera que cette somme de \$500 a été avantageusement employée. Ces braves colons avaient une dette de reconnaissance à payer au Gouvernement pour leur avoir ainsi procuré l'occasion d'obtenir du grain de semence, et il l'ont fait avec une grande libéralité en travaillant, sur sur les routes à faire, avec le plus grand courage, au-delà même de ce qu'on pouvait attendre de leur part.

De leur côté, les colons n'ont que des louanges à offrir à M. Gagnon qui a dirigé ces travaux publics, avec beaucoup d'habileté, pour tous les égards qu'il a eus pour eux par son extrême courtoisie et son empressement à leur rendre justice.

Cette réclame de notre part en faveur de M. Gagnon paraît intéressée, puisqu'elle s'adresse à un compagnon